

La pauvreté en France et au Québec : une comparaison à l'aide de l'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse

► **François Gardes - FRANCE**

Professeur au département d'économie de l'Université Paris 1 et membre du Laboratoire de statistique et de modélisation, Centre de recherche en économie et statistique, École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI)

► **Simon Langlois - QUÉBEC**

Professeur au département de sociologie de l'Université Laval¹

RÉSUMÉ

On définit dans cet article un indicateur multidimensionnel de pauvreté qui permet de comparer dans le temps et entre deux pays les structures de consommation et le mode de vie des populations en état de pauvreté grave ou partielle. Cet indicateur intègre une dimension purement financière de la pauvreté à une dimension de comportement mesurée par la part de la dépense alimentaire. On observe une grande convergence entre les comportements des ménages français et québécois. L'évolution transversale des coefficients budgétaires des biens et services reflète ainsi la marchandisation accrue qui caractérise nos deux sociétés. Plusieurs contradictions intéressantes entre les évolutions transversales et temporelles sont observables pour deux postes importants : l'habillement et le logement. De même, l'observation de ménages différents en une même période ne permet pas toujours de prévoir sans biais l'évolution des consommations. La crise économique d'abord, la période de forte croissance ensuite, ont eu pour effet de toucher différemment les ménages au cours de leur cycle de vie, accentuant les différences entre générations. Enfin, l'évolution des structures de consommation pendant le cycle de vie est moins rapide pour les ménages pauvres. Ils sont donc affectés par une certaine inertie de leur consommation, ce qui rend plus difficile leur rapprochement avec les modes de consommation des classes socio-économiques plus favorisées. Pour sa part, la classe moyenne est caractérisée par un fort dynamisme de la consommation.

ABSTRACT

This article defines a multidimensional poverty indicator which makes it possible to compare, over time and between two countries, the consumption patterns and lifestyle of populations who live in severe or partial poverty. This indicator integrates a purely financial dimension of poverty into a behavioural dimension that is measured by the share of food expense. There are many similar characteristics between the behaviours of French and Québec households. The transversal evolution of budgetary coefficients of goods and services thus reflects the growing mercantilism marking our two societies. Several interesting contradictions between the transversal and temporal evolutions can be observed in two important items – clothing and housing. Moreover, based on the observation of different households in the same period, the evolution of consumption cannot always be forecast without bias. The economic crisis and then the boom period have affected households in a different way during their life cycles, thus intensifying the differences between generations. Lastly, the evolution of consumption patterns during the life cycle is slower for poor households which are thus affected by a degree of inertia in their consumption, making it more difficult for them to move closer to the consumption patterns of more privileged socio-economic classes. The middle class, for its part, is characterized by a strong dynamic of consumption.

1. Les auteurs remercient I. Sayadi pour avoir fait les calculs de l'enquête 2000 de l'INSEE ainsi que C. Fortier qui a effectué le travail de compilation des données de Statistique Canada. Nos remerciements vont aussi à Guy Fréchet pour ses commentaires.

L'estimation de la pauvreté est souvent opérée non seulement dans le but d'évaluer le nombre de pauvres dans une société, mais aussi pour étudier les comportements de consommation des personnes pauvres. Nous nous sommes ainsi déjà attardés à observer les comportements économiques et sociologiques des populations pauvres en les comparant à ceux des autres ménages, tant en France (Cardoso et Gardes, 1996) qu'au Québec (Gardes et Langlois, 1995) ou au Canada (Gardes, Gaubert et Langlois, 2000). Trois questions ont été abordées dans nos recherches :

- ▶ En quoi les pauvres se différencient-ils du reste de la population ?
- ▶ Ces différences se sont-elles accentuées ou ont-elles diminué avec le temps ?
- ▶ Comment se comparent la France et le Québec sur ces deux questions ?

La mesure du phénomène de la pauvreté pose de nombreux problèmes théoriques et méthodologiques dont l'écho déborde largement le cercle des spécialistes. Elle présente cependant aussi des difficultés particulières pour effectuer des comparaisons aussi bien dans l'espace que dans le temps, à la fois du fait de la multitude des définitions et des indicateurs possibles de la pauvreté, de même qu'en raison des hypothèses théoriques, souvent sous-jacentes, qui les fondent. Il est cependant possible de les contourner en explicitant la méthode appropriée qui sera utilisée. C'est dans cette perspective que nous avons construit un indice multidimensionnel de pauvreté-richeesse (voir encadré) qui permet d'étudier les comportements des ménages pauvres sur longue période et d'effectuer des comparaisons entre pays². Dans cet article, nous utilisons cet indice pour voir comment se compare la pauvreté en France et au Québec. Nous analysons aussi les comportements des pauvres en matière de consommation dans chacune des deux sociétés.

La mesure de la pauvreté des ménages et l'indice multidimensionnel de pauvreté-richeesse (IMPR)

Les chercheurs ne s'entendent pas sur la meilleure façon de mesurer le phénomène de la pauvreté. Ces désaccords viennent du fait qu'il existe des définitions différentes de ce phénomène social mais aussi parce que les mesures proposées poursuivent des objectifs qui ne sont pas les mêmes. Deux objectifs sont, en particulier, bien différents : soit on cherche à compter le nombre de pauvres et à mesurer la gravité de leur situation, soit on cherche simplement à les isoler statistiquement du reste de la population afin d'en étudier les comportements économiques, familiaux ou sociaux. Dans ce dernier cas, il s'agit de minimiser le risque de première espèce (la probabilité de se tromper en caractérisant un ménage comme pauvre). On peut donc se permettre de définir la pauvreté de manière assez restrictive, en faisant l'hypothèse qu'il n'y a pas de biais de sélection dans cette définition des populations pauvres. Dans cette perspective, la pauvreté est assez homogène : les pauvres certains qu'on a définis ne diffèrent pas fondamentalement de ceux qu'on a oubliés. Les mesures de la pauvreté peuvent être classées en deux grandes catégories : celles qui visent à estimer la proportion d'une population qui tombe sous un seuil donné de pauvreté et celles qui caractérisent la gravité de la pauvreté et la distance qui sépare les pauvres entre eux, ou bien les pauvres et les non pauvres³.

Trois critères sont principalement utilisés pour construire les mesures qui cherchent à estimer des proportions de pauvres. Le *revenu disponible par unité de consommation* est un critère fréquemment retenu : seraient pauvres les ménages qui ont moins que la moitié de la moyenne nationale ou encore moins que la moitié de la médiane du revenu familial disponible par unité⁴. Le seuil de pauvreté Eurostat (la mesure de faible revenu, MFR) est construit de cette façon.

2. L'indice IMPR a été mis au point par F. Gardes (avec la collaboration de S. Langlois). Les techniques de construction de cet indice ont été explicitées dans les publications citées.

3. On pourra se référer à l'excellent numéro spécial de la revue française *Économie et Statistique*, 1987, nos 8, 9, 10, en particulier aux deux premiers articles.

4. La population de référence est parfois plus étroite, étant restreinte à la classe d'âge ou à un type de métier.

ENCADRÉ ■ L'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse

L'indice multidimensionnel de pauvreté-richesse (IMPR) prend en compte le caractère relatif de la pauvreté. Trois critères sont utilisés pour caractériser la pauvreté et deux pôles de référence s'imposent. Les deux premiers critères (part des dépenses consacrées à l'alimentation et non-satisfaction des besoins sociaux) sont calculés empiriquement à partir d'un premier pôle de référence, constitué en fonction des groupes d'âge. Le troisième critère (insuffisance du revenu) est calculé à partir d'un second pôle de référence, constitué par l'ensemble de la société: nous avançons que les ménages évalueront leur situation par rapport aux ressources qui sont disponibles à un moment donné dans leur société et par rapport à d'autres qui partagent les mêmes caractéristiques.

- ▶ **Critère 1:** La part des dépenses totales consacrée à l'alimentation est un indicateur classique de subsistance et de privation¹. Nous proposons de définir comme pauvres les ménages qui consacrent, pour la proportion de leur budget qui va à l'alimentation au foyer, au moins un tiers de plus que les ménages de référence définis par des groupes d'âge. Par ailleurs, seront considérés comme riches les ménages qui consacrent à se nourrir un tiers de leur budget de moins que la même population de référence.
- ▶ **Critère 2:** Il faut aussi prendre en compte la non-satisfaction des besoins sociaux qui vont bien au-delà de la subsistance définie au sens strict. Du point de vue sociologique, les ménages pauvres ne sont pas seulement incapables de subvenir adéquatement à leurs besoins de base, mais ils sont aussi des ménages marginalisés ou exclus qui ne parviennent pas à combler un minimum de besoins susceptibles d'assurer une pleine participation à la vie en société (Paugam 1996). Plutôt que d'identifier un panier de base, nous proposons de considérer comme pauvres les ménages qui dépensent moins de 67% du total des dépenses observées dans la population de référence (définie selon l'âge) et comme riches, ceux qui dépensent au moins 50% de plus que ce total. Les dépenses totales sont pondérées par le nombre de membres dans l'unité de consommation.
- ▶ **Critère 3:** L'insuffisance du revenu est bien sûr une source importante de pauvreté. Aussi, considérer le revenu par unité de consommation comme troisième critère – et non seulement les dépenses totales par unité – s'avère-t-il essentiel parce que certains ménages peuvent avoir une consommation nettement inférieure à celle de l'ensemble de la population, pour diverses raisons. D'après l'insuffisance du revenu courant comme troisième critère de pauvreté, seront pauvres les ménages qui se situent dans le quartile inférieur sur l'échelle des revenus disponibles par unité de consommation. Ce critère se distingue des deux précédents parce que cette fois, il situe les pauvres par rapport à toute la population dans la société. Le critère du revenu disponible par unité tient compte du caractère progressif de l'impôt sur le revenu, de l'ensemble des ressources monétaires courantes des ménages et de leur taille².

Seront caractérisés comme pauvres selon l'indice IMPR les ménages qui consacrent au poste d'alimentation à domicile une partie de leur budget qui est au moins d'un tiers plus élevée que celle observée dans les ménages de référence, qui dépensent moins de 67% du total observé dans ce groupe et qui se situent dans le quartile inférieur sur l'échelle de distribution des revenus disponibles par unité, cette fois dans l'ensemble de la société. Les ménages riches seront ceux qui consacrent à l'alimentation une part de leur budget inférieure ou égale à 67% de celle observée dans leur groupe de référence, qui dépensent plus de 50% du total des dépenses moyennes pondérées par unité observées dans leur groupe de référence et qui se situent dans le quartile supérieur de l'échelle des revenus disponibles par unité.

Pour chaque critère, nous noterons 1 le fait d'avoir ce critère comme définissant une situation de pauvreté et 3 le fait d'avoir un critère de richesse, le résidu étant noté 2. Les types de ménages seront définis par l'intersection des populations définies par ces trois critères³. En d'autres termes, les ménages classés comme pauvres satisfont aux trois critères et les ménages quasi-pauvres, à deux critères sur trois (le troisième n'obtenant pas la note 1). Les ménages riches auront, quant à eux, trois critères de richesse et les ménages quasi-riches, deux critères. Au total, l'indice IMPR comprend 27 classes, regroupées en cinq sections pour les fins de l'analyse.

1. Ceci revient à supposer qu'il existe une relation de proportionnalité fixe entre les dépenses alimentaires et les autres dépenses de subsistance. Or, on sait que cette proportion dépend du niveau de vie des familles, de leur catégorie sociale et de leur position relative au sein de leur groupe de référence, de la structure démographique de la famille et de la localisation géographique. Il s'agit donc d'un indicateur assez fruste qu'il conviendrait d'analyser plus précisément. Le deuxième critère vise à corriger partiellement ces défauts.
2. Le principal problème statistique relatif à ce critère provient des erreurs de mesure sur le revenu des ménages dans les enquêtes budgétaires. Il ne peut guère être éliminé par une instrumentation du revenu (c'est-à-dire si on préfère une prévision en fonction des grandes caractéristiques socio-économiques du ménage) qui ferait disparaître trop d'information. On pourrait alternativement corriger le seuil de revenu y d'une proportion t de son écart-type empirique σ , pour le fixer à un niveau: $y + t\sigma$ selon le critère.
3. Cette procédure définit donc 27 sous-populations, qui seront regroupées en cinq populations de pauvres (notation 111), quasi-pauvres (deux notes 1, une note 2), l'inverse définissant les classes des riches et des quasi-riches, le complément enfin définissant la classe moyenne.

D'autres mesures ont été élaborées à partir d'un ensemble d'indicateurs de *conditions de vie ou de privations* – absence d'une salle de bain ou de l'équipement de base du logement, conditions de salubrité, nombre de pièces par personne – indicateurs qui sont regroupés dans un indice additif. Seront pauvres les ménages qui se situent aux échelons inférieurs sur cet indice. L'OCDE a mis au point un tel indicateur de privation matérielle. Enfin, on a aussi estimé des *seuils subjectifs* de pauvreté à partir de questions d'enquêtes diversement formulées sur le revenu minimum jugé nécessaire par le ménage pour vivre à l'aise ou pour arriver à subsister avec son budget quotidien. Ces trois critères sont cependant le plus souvent considérés isolément, ce qui rend la majorité des mesures proposées incapables d'illustrer le caractère pluridimensionnel du phénomène de la pauvreté.

Afin de contourner les difficultés posées par la mesure de la pauvreté, et surtout afin de rendre possible des comparaisons internationales et des comparaisons dans le temps au sein d'une même société, l'indice IMPR s'appuie sur une définition opératoire qui privilégie la prise en compte *en même temps* de trois dimensions différentes de la pauvreté : la non-satisfaction des besoins de base, la marginalisation du ménage par rapport à une population de référence et l'insuffisance du revenu relativement à l'ensemble de la société⁵. L'indice IMPR tient compte ainsi du fait que la notion de pauvreté change avec la modification générale des conditions de vie : seront pauvres des ménages incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux, mais aussi ceux qui sont exclus d'une pleine participation à la vie en société. Il s'agit donc, comme nous l'avons déjà remarqué, d'une définition assez restreinte de la pauvreté, dans la mesure où les trois critères sont croisés pour définir les populations pauvres. On peut ainsi espérer éviter le grave problème posé par la non-concordance des divers indicateurs de pauvreté ; S. Lollivier et D. Verger (1997) ont montré en effet que 2 %

seulement des ménages français sont frappés simultanément par les trois types de pauvreté qu'ils considèrent : la pauvreté monétaire, la pauvreté d'existence et la pauvreté subjective.

L'indice IMPR ne vise pas prioritairement à estimer un taux de pauvreté, mais plutôt à obtenir une définition objective et opératoire de sous-populations sur lesquelles on pourra entreprendre des analyses micro-sociologiques des phénomènes de pauvreté et de richesse et aussi effectuer des analyses fiables d'évolutions temporelles⁶.

Les données québécoises qui seront analysées proviennent des *Enquêtes sur les dépenses des familles* de Statistique Canada et les données françaises sont tirées des enquêtes *Budgets de familles* de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). En France, pour les enquêtes étudiées, environ 5 à 6 % des ménages sont classés comme pauvres d'après l'indice IMPR alors que cette proportion est un peu plus élevée au Québec, soit entre 8 et 10 %. Par contre, la proportion de ménages quasi pauvres (deux critères de pauvreté sur trois) est un peu plus élevée en France (autour de 12 %) qu'au Québec (autour de 10 %) dans les enquêtes retenues (tableau 1). Les proportions sont assez stables dans le temps dans les deux sociétés à cause du caractère relatif (dans les trois dimensions de l'indice) de la mesure qui définit les pauvres par rapport à un groupe de référence, puisque le but visé est, rappelons-le, l'étude des comportements et non l'estimation du nombre des pauvres. On note une proportion un peu plus faible de pauvres dans l'enquête française de 2000, dont une partie se retrouve sans doute en quasi-pauvres, et dont la population augmente légèrement. Ceci explique probablement la légère diminution des propriétaires de logement parmi les pauvres depuis 1989, alors que les proportions ont augmenté entre ces deux périodes pour les quasi-pauvres et la classe moyenne (voir tableau 2), puisque les ménages classés comme pauvres en 2000

5. L'indice a permis en fait de distinguer cinq classes socio-économiques, en fonction des niveaux atteints sur les trois critères, qui ont été dénommées : classes pauvre et quasi-pauvre, classe moyenne, classes quasi-riche et riche.

6. Par exemple, l'étude de la structuration de la consommation ou de la structuration familiale. On observera dans le quatrième tableau la forte corrélation des structures de consommation et des situations professionnelles avec la classe d'appartenance.

TABLEAU 1 Distribution des ménages selon l'indice IMPR et l'année, Québec et France (en pourcentage)

CLASSE IMPR	Québec					France			
	1978	1986	1992	1996	2000	1979	1984	1989	2000
Pauvre I	8,7	8,5	9,4	7,8	8,1	6,1	5,9	6,2	4,8
Quasi-pauvre II	9,3	10,6	11,8	10,7	10,5	12,0	11,4	11,9	12,7
Moyenne III	64,8	60,9	60,7	64,4	65,2	66,3	67,4	66,5	68,9
Quasi-riche IV	11,7	9,7	10,4	9,9	10,2	10,1	10,3	9,8	9,5
Riche V	7,5	7,5	7,7	7,1	6,0	6,4	6,2	6,5	4,1
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Statistique Canada, enquêtes Famex et EDM ; INSEE, enquêtes Budget des familles.

TABLEAU 2 Caractéristiques des populations en précarité selon différents critères, France, 1989 et 2000

CRITÈRES	I IMPR	II IMPR	III IMPR	30% dépende ¹	Quartile revenu ²	30% revenu médian ³	Coefficient budgétaire ⁴
	Pauvre	Quasi-pauvre	Moyenne	Pauvre	Pauvre	Pauvre	Pauvre
Dépenses par unité de consommation, 1989 (en milliers de francs)	205,5	213,6	419,1	205,9	264,8	266,8	259,9
En pourcentage							
Taux d'activité chef	48,8	52,7	62,4	52,6	46,8	42,0	57,5
Sans diplôme	36,9	32,0	34,2	29,1	41,4	42,4	28,0
Moins de 6 ans d'étude ⁵	19,0	24,9	9,2	21,2	22,7	21,6	20,0
Diplôme prof.	36,9	30,4	34,2	33,3	27,7	25,7	35,2
Bac	4,0	6,6	9,2	8,0	4,6	6,2	8,1
Bac +2	3,0	6,0	10,4	8,3	3,1	4,1	8,7
Propr. logement 1989	51,0	51,5	58,2	51,8	52,8	52,5	53,0
Propr. logement 2000 ⁶	49,4	56,8	60,6	59,4	45,4	—	65,2

- Ménages avec moins d'un tiers de la dépense totale par unité de consommation moyenne de sa classe de référence (définie selon la cohorte d'âge et le niveau d'éducation de la personne de référence).
- Ménages qui se situent dans le premier quartile de la distribution de revenu par unité de consommation de la population totale.
- Ménages avec au maximum 50 % du revenu par unité de consommation médian de la population totale.
- Ménages avec plus d'un tiers du coefficient budgétaire d'alimentation moyen de sa classe de référence.
- Certificat d'études complété.
- Calculs de l'enquête 2000 faits par I. Sayadi.

sont probablement dans une situation un peu plus grave de pauvreté relative que les ménages classés pauvres dans les enquêtes précédentes.

Dans les publications françaises et québécoises, nous avons montré que le classement des ménages opéré par l'indice IMPR distinguait des populations qui sont clairement caractérisées par leurs structures de consommation, leur âge et leur offre de travail, mieux que les indicateurs de pauvreté définis par critères usuels, en particulier par ceux qui sont fondés sur le seul revenu monétaire. On observera dans les tableaux 3 et 4 que l'indice IMPR caractérise les ménages pauvres de manière beaucoup plus fiable que ces indicateurs usuels: par exemple, la dépense moyenne des ménages pauvres en 1989 selon l'indice IMPR est nettement plus faible (dans une proportion de 40%) que celle des pauvres selon les seuls critères de comportement alimentaire ou selon le seul revenu. De même, la taille de ces familles pauvres semble un peu plus élevée et leurs dépenses alimentaires sont plus nettement différenciées de celles du reste de la population⁷.

Comportements des ménages pauvres

L'indice IMPR s'avère être un bon instrument pour effectuer des comparaisons entre états et pour l'étude des évolutions temporelles des comportements économiques et sociologiques des ménages pauvres et non pauvres, en France et au Québec. On discutera ici de la structure des dépenses des ménages dans les enquêtes budgétaires, ce qui nous permettra de comprendre la nature des besoins des divers groupes sociaux définis par l'indice. Les réflexions qui suivent s'appuient sur des résultats de recherche déjà publiés dans les articles cités plus haut et sur les données des tableaux 2, 3 et 4.

Nous avons d'abord noté une grande convergence ou une grande similitude entre les comportements des ménages français et québécois. L'évolution transversale des coefficients budgétaires des biens et services

nécessaires à la vie quotidienne reflète la marchandisation accrue qui caractérise nos sociétés. Les postes d'alimentation et d'habillement sont en diminution à mesure que s'élève le niveau du revenu familial mais la part du poste alimentation reste élevée dans les budgets des ménages pauvres (on note que sa diminution est beaucoup moins marquée en France depuis dix ans pour les classes pauvre et quasi-pauvre). Les postes logement, transport, loisir et protection augmentent en importance, traduisant l'apparition de nouveaux besoins à satisfaire, y compris chez les ménages pauvres.

Dans les deux sociétés, le poste logement arrive maintenant au premier rang dans la structure des besoins révélée par les dépenses des ménages devant le poste alimentation qui était historiquement le premier en importance depuis plus d'un siècle. Il s'agit là d'un changement majeur, au point que le poste habitation doit maintenant être considéré comme un indicateur important de niveau de vie, et peut-être le principal indicateur dans la mesure où les dépenses d'habitation structurent l'ensemble des autres dépenses des ménages (par la localisation qu'elles définissent et les fonctions de production domestiques qu'elles génèrent).

On constate par ailleurs plusieurs contradictions intéressantes entre les évolutions transversales et temporelles pour deux postes importants, l'habillement et le logement. Dans ces deux cas, la diffusion sociale diffère de la diffusion temporelle. Sur le plan transversal, en effet, la part du budget des ménages consacrée au poste habitation *diminue* à mesure que la situation socio-économique des ménages s'améliore, mais cette part du budget *augmente* dans le temps pour tous les ménages, même si leur niveau de vie est en hausse en quinze ans. C'est l'inverse qui se produit pour le poste habillement: la part de ce poste est en augmentation en fonction de la situation socio-économique sur le plan transversal, alors que la diffusion est en diminution sur le plan temporel. Ce point est essentiel: l'observation de ménages différents en une même

7. On notera que l'indice IMPR a l'avantage d'être facilement modulable pour indiquer une proportion de pauvres correspondant à un niveau déterminé par une méthode subjective. On peut par exemple multiplier les seuils de revenu ou de coefficient budgétaire par un facteur de proportionnalité arbitraire pour obtenir exactement 12,5% de pauvres.

TABIEAU 3 Coefficients budgétaires des ménages selon divers indices, France, 1979, 1989¹ (en pourcentage)

CRITÈRES POSTES DE DÉPENSES	I - IMPR Pauvre		II - IMPR Quasi-pauvre		III - IMPR Moyenne		I - Coeff. budg. Pauvre		I - Quartile rev. Pauvre	
	1979	1989	1979	1989	1979	1989	1979	1989	1979	1989
Alimentation	50,5	39,5	38,6	30,7	23,6	19,1	44,3	36,1	34,0	26,3
Logement	6,2	8,9	7,1	9,4	6,9	8,6	6,4	9,1	6,6	8,9
Habillement	5,3	4,7	7,0	4,9	7,9	6,1	6,3	5,3	7,0	5,4
Autres	38,0	46,9	47,4	55,0	61,6	62,3	43,0	50,6	52,4	69,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

1. La mesure des dépenses de logement pour la France étant différente dans l'enquête 2000 à cause de la définition des dépenses de logement, notamment les loyers imputés, nous avons préféré présenter les résultats séparément pour cette année-là (voir tableau 4). De plus, les rubriques de présentation retenues dans ce tableau n'étaient pas toutes disponibles pour 2000.

Source : INSEE, enquêtes Budgets des familles.

TABIEAU 4 Coefficients budgétaires des ménages selon l'indice IMPR, France, 2000¹ (en pourcentage)

POSTES DE DÉPENSES	I Pauvre	II Quasi-pauvre	III Moyenne	IV Quasi-riche	V Riche
	Alimentation	37,3	29,3	19,7	10,6
Logement	18,6	20,1	18,5	24,3	23,0
Habillement	3,3	4,0	5,1	5,4	5,2
Autres	40,8	46,6	56,7	63,7	63,6
Total	100	100	100	100	100

1. La mesure des dépenses de logement pour la France étant différente dans l'enquête 2000 à cause de la définition des dépenses de logement, notamment les loyers imputés, nous avons préféré présenter les résultats séparément pour cette année-là (voir tableau 3). De plus, les rubriques de présentation retenues dans le tableau précédent n'étaient pas toutes disponibles pour 2000.

Sources : INSEE, enquêtes Budget des familles ; Calculs de l'enquête 2000 par I. Sayadi.

période ne permet pas toujours de prévoir sans biais l'évolution des consommations.

Les diffusions transversale et temporelle vont cependant dans le même sens pour les autres postes budgétaires. Elles sont en hausse pour trois postes en forte croissance (transport, loisir et assurances diverses), tandis qu'elles régressent dans les deux perspectives d'analyse pour le poste alimentation dans les budgets québécois. Cela signifie que ces nouveaux besoins s'imposent rapidement en parallèle à l'enrichissement des ménages

et avec la montée des revenus discrétionnaires et que ces types de dépenses se diffusent dans le temps auprès de toutes les classes socioéconomiques.

Mais une analyse plus poussée sur les données a permis de dégager un résultat empirique important. Quand un poste de consommation est *dynamique temporellement* (son coefficient budgétaire augmentant rapidement lorsque le revenu croît entre deux périodes), il est *plus différencié socialement qu'il ne croît temporellement*. Les

exemples du transport et de la protection dans les budgets québécois sont éloquentes sur ce point (tableau 5). Ce résultat signifie que *l'évolution temporelle des revenus des ménages les moins nantis ne leur permet pas d'atteindre les positions acquises par les ménages les plus riches* (Gardes, Gaubert et Langlois, 2000, p. 23). Autrement dit, les ménages riches augmentent encore plus vite leur consommation de biens de luxe que ne le font les ménages occupant une position moins élevée, du moins pour le Québec.

Néanmoins, l'ensemble de ces évolutions tend à faire converger les structures de consommation des différents groupements sociaux et les ménages pauvres se différencient moins des ménages de classe moyenne dans leurs choix de consommation. Si les distances entre groupes sociaux semblent diminuer en longue période, nos travaux ont montré que *les distances entre deux cohortes adjacentes augmentent*. La crise économique d'abord, la période de forte croissance ensuite, ont eu pour effet de toucher différemment les ménages au cours

de leur cycle de vie, accentuant les différences entre générations. Ce résultat est important, car on a trouvé le même type d'effet dans nos travaux sur données québécoises et données françaises.

L'évolution des structures de consommation pendant le cycle de vie est moins rapide pour les ménages pauvres. Ils sont donc affectés par *une certaine inertie de leur consommation*, ce qui rend plus difficile leur rapprochement avec les modes de consommation des classes socio-économiques plus favorisées. Par ailleurs, cette évolution est plus marquée au début et à la fin du cycle de vie, soit deux périodes caractérisées par une modification de l'offre de travail du ménage.

Nos recherches nous ont amenés enfin à scruter l'effet du cycle de vie sur la structure des besoins des ménages et des familles. Nous savons que les structures de consommation sont très inertes chez les pauvres durant leur cycle de vie. À mesure qu'ils vieillissent, les ménages pauvres sont incapables de modifier réellement la structure

TAB LEAU 5 Coefficients budgétaires des ménages selon l'indice IMPR, Québec, 1986 et 2000 (en pourcentage)

POSTES DE DÉPENSES	I Pauvre		II Quasi-pauvre		III Moyenne		IV Quasi-riche		V Riche	
	1986	2000	1986	2000	1986	2000	1986	2000	1986	2000
Alimentation	32,7	30,4	26,3	23,4	22,0	19,3	18,0	14,4	15,5	13,7
Logement	29,8	30,5	26,3	34,0	22,4	26,5	21,3	24,2	19,8	22,1
Transport	8,1	9,3	11,7	8,7	15,2	15,2	15,6	19,2	20,5	22,5
Loisir	7,4	8,6	7,9	9,4	8,7	9,8	9,4	10,3	9,5	10,2
Habillement	6,3	4,7	7,8	5,4	8,3	5,6	9,0	6,4	8,4	5,8
Équipement	5,2	5,1	5,9	5,9	5,8	5,5	6,7	5,8	6,1	5,5
Protection (assurances)	3,3	4,7	3,8	5,3	6,3	8,7	7,6	9,8	6,5	8,8
Santé	4,2	3,9	4,7	5,1	4,4	4,5	4,0	4,0	3,5	3,5
Éducation	0,9	1,8	1,7	1,4	1,8	2,1	1,5	1,6	1,2	1,6
Divers	2,2	1,0	3,9	1,3	5,1	2,8	7,1	4,3	9,1	6,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : Statistique Canada, enquêtes Famex et EDM.

de leurs besoins. Seul l'effet de période parvient à cette fin, les pauvres étant donc dépendants de la redistribution liée à la croissance économique. Une certaine inertie de la consommation caractérise aussi les ménages riches, car elle peut être attribuée au début du cycle de vie.

Il en va différemment pour la classe moyenne, du moins au Québec, où l'effet «cycle de vie» apparaît fort important. À mesure que les ménages de classe moyenne avancent en âge, la structure de leurs besoins se modifie de manière très importante, ce

qui n'est pas le cas pour les autres types de ménages. Cycle de vie et période combinent ici leurs effets. La classe moyenne est donc caractérisée par un fort dynamisme de la consommation. Or, nous avons observé, dans le cas québécois, que cet effet «cycle de vie» ne cessait de diminuer dans les années 80 et début 90, ce qui va dans le sens d'un changement dans la position relative de ce groupe de ménages. La structure de la consommation au sein de la classe moyenne se caractérise alors par une plus grande inertie, ce qui rapproche son comportement de celui des classes pauvres distinguées dans nos analyses.

Bibliographie

- Callan T., Nolan B., Whelan C.T. (1993). Ressources Deprivation and the Measurement of Poverty. *Journal of Social Policy*, 22 (2), 141-72.
- Cardoso N., Gardes Fr. (1996). Caractérisation et analyse des comportements de consommation des ménages pauvres sur données individuelles françaises, *Revue économique*, 687-98.
- Citro C.F., Michael R.T. (sous la dir.) (1995). *Measuring Poverty. A New Approach*, Washington, National Academy Press.
- Gardes Fr., Langlois S. (1995). Une nouvelle mesure pour analyser la pauvreté au Québec: l'indice synthétique de pauvreté-richesse, *Service social*, 44 (3), 29-53.
- Gardes Fr., Gaubert P., Langlois S. (2000). Pauvreté et convergence des consommations au Canada, *Revue canadienne de sociologie et anthropologie*, 37 (1), 1-27.
- INSEE (1997). Mesurer la pauvreté aujourd'hui, numéro spécial de la revue *Économie et Statistique*, n° 8, 9, 10.
- Lollivier S., Verger D. (1997). Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes, *Économie et Statistique*, n° 8, 9, 10, numéro spécial Mesurer la pauvreté aujourd'hui.
- Morissette R., Myles J., Picot G. (1994). *L'inégalité des gains au Canada: le point sur la situation*, Ottawa, Statistique Canada, Études analytiques, n° 60.
- Paugam S. (1994). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France.
- Paugam S. (sous la dir.) (1996). *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, Éditions La Découverte, coll. Textes à l'appui.
- Phipps S. A (1991). Measuring Poverty Among Canadian Households. Sensitivity to Choice of Measure and Scale, *The Journal of Human Resources*, XXVIII (1), 163-84.
- Sen A. (1991). *Éthique et économie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Philosophie morale.
- Tocqueville A. de (1991). *Mémoire sur le paupérisme (1835)*, Œuvres, t. 1, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1155-80.
- Wolfson M., Evans J.M. (1990). *Seuils de faible revenu de Statistique Canada. Problèmes et possibilités méthodologiques*, Ottawa, Statistique Canada, document de travail.

SANTÉ SOCIÉTÉ

2003 / numéro 1

et SOLIDARITÉ

REVUE DE L'OBSERVATOIRE FRANCO-QUÉBÉCOIS DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ

Pauvreté et exclusion



Québec 